

Formulaire de demande de remboursement de contributions à un REER



Programme d'apprentissage
et de garde des jeunes enfants
114, rue Garry, bureau 210
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4V4

à l'intention des fournisseurs de services de garderie
familiale et collective et des travailleurs de soutien
à l'inclusion employés dans une garderie familiale

Le Programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (le « Programme ») remboursera aux fournisseurs à domicile et aux travailleurs de soutien à l'inclusion autorisés 50% de leurs contributions à un REER, jusqu'aux maximums suivants :

Type de fournisseur	Plafond
Fournisseur de services de garderie familiale	\$1,500
Fournisseur de services de garderie familiale ayant une classification EJE	\$1,700
Fournisseur de services de garderie collective	\$1,100
Fournisseur de services de garderie collective ayant une classification EJE	\$1,300
Travailleur de soutien à l'inclusion	4% du revenu brut dans une garderie autorisée

À titre d'exemple, un fournisseur de services de garderie familiale qui achète un REER de 3 000 \$ est admissible à un remboursement de 1 500 \$.

Directives

- Utilisez un formulaire par demandeur.
- Vous pouvez demander ce remboursement une seule fois par année, entre le 1^{er} janvier et le 15 mars suivant l'année d'imposition durant laquelle vous avez acheté le REER. Vous pouvez contribuer à un REER n'importe quand pendant l'année d'imposition et jusqu'au 1^{er} mars de l'année suivante (le 29 février, s'il s'agit d'une année bissextile).
- Vous devez inclure une photocopie du reçu officiel de votre REER avec votre demande. Le reçu officiel est fourni par l'établissement financier qui vous a vendu le REER.
- Si vous avez acheté plus d'un REER, veuillez inclure une photocopie de tous les reçus.

Travailleurs de soutien à l'inclusion

En plus de suivre les directives précédentes, vous devez aussi faire ce qui suit :

- Vous et le fournisseur de services autorisé devez remplir le formulaire.
- Vous devez inclure une photocopie de votre feuillet T4 délivré par le fournisseur des services de garderie à domicile pour qui vous avez travaillé.
- Si vous avez travaillé pour plus d'une garderie à domicile autorisée pendant l'année, vous pouvez déclarer tous vos revenus de tous les fournisseurs à domicile. Vous devez inclure un feuillet T4 pour chaque emploi et demander que votre employeur actuel remplisse les parties du formulaire qui s'appliquent à lui.
- Le Programme paie le remboursement au fournisseur de services de garderie autorisé, qui ensuite doit vous le transmettre.

Envoyez le formulaire de demande rempli et les documents à l'appui à l'adresse suivante :
Programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, Régime de retraite

114, rue Garry, bureau 210, Winnipeg (Manitoba) R3C 4V4

Si vous avez des questions sur la manière de remplir le formulaire, composez le 945-0776 à Winnipeg ou le 1 888 213-4754 (sans frais); ou envoyez un courriel à l'adresse suivante : childcarepension@gov.mb.ca.

Les renseignements figurant au formulaire de demande pourraient être vérifiés par le Programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Formulaire de demande de remboursement de contributions à un REER

Programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants
114, rue Garry, bureau 210, Winnipeg (Manitoba) R3C 4V4
204-945-0776 à Winnipeg; 1-888-213-4754 sans frais

Partie A – Renseignements sur le titulaire de licence			
Nom de famille		Prénom et initiale(s)	
Adresse de la garderie autorisée		Ville ou village	Code postal
N° de l'établissement	Cette garderie est-elle une garderie familiale ou collective autorisée? <input type="radio"/> Garderie familiale <input type="radio"/> Garderie collective		
Coordonnées (n° de téléphone ou adresse de courriel)			

Partie B – Renseignements sur le travailleur de soutien à l'inclusion (le cas échéant)	
Remplissez cette section seulement si vous êtes travailleur de soutien à l'inclusion dans une garderie à domicile autorisée qui demande ce remboursement. Une photocopie de votre feuillet T4 doit accompagner cette demande.	
Nom de famille	Prénom et initiale(s)
Revenu brut annuel du travailleur de soutien à l'inclusion \$ (Ce montant se trouve à la case 14 du feuillet T4.)	
Déclarez-vous avoir travaillé pour plus d'un fournisseur de services de garderie à domicile autorisé? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	
Si oui, veuillez inclure une photocopie de tous vos feuillets T4. Veuillez inclure aussi une liste séparée des noms et des adresses de tous les employeurs pour qui vous avez travaillé.	

Partie C – Montant demandé et déclaration	
Montant des contributions à un REER (Une photocopie de tous les reçus officiels de vos REER doit être incluse.)	\$
Montant demandé (50 % des contributions à un REER, jusqu'aux maximums indiqués à la page 1 de ce formulaire.)	\$
Je déclare / Nous déclarons que les renseignements fournis dans cette demande sont vrais et exacts. J'atteste / Nous attestons qu'aucun renseignement qui pourrait être pertinent au calcul du montant du remboursement des contributions à un REER n'a été faussement représenté, dissimulé ou omis.	
_____	_____
Signature du titulaire de licence	Date
_____	_____
Signature du travailleur de soutien à l'inclusion (s'il y a lieu)	Date

Partie D – Réserve à l'administration				
N° de fournisseur	Élément de coût 7211000	N° de l'ordre 930064700	Doc. de réf. *RRSP	Texte *Pension
Approbation du paiement – signature		Date	Montant dû par la Province ➤	